

### Le billet : Liberté de pensée !

Notre institut observe avec acuité l'actualité qui sera l'histoire sociale de demain. Depuis plusieurs jours de nombreux discussions et commentaires, à la suite de l'acte terrible qui a conduit à la mort d'un enseignant ; lient les actes de violence extrême, destructrice et la pratique religieuse la plus radicale. Cette relation est épineuse car le risque de l'amalgame est fort. Or il faut respecter les exigences légitimes de la raison mais aussi celles de la foi. La loi sur la séparation des églises de l'Etat et sur la laïcité doit être respectée. Notre pays s'honore de son article premier de la constitution de 1958. Ainsi et pour quiconque, il est interdit de se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant les relations dans et avec la collectivité, quel qu'en soit sa dimension. L'analyse des raisons profondes des événements exige de couvrir un large spectre qui ne peut se limiter pour faire sens à déployer des mesures individualisées et à postériori. Au risque de masquer l'ancrage plus profond de ses comportements d'une agressivité sans limite. La religion est l'un des moyens qui permet à l'Homme de supporter sa misère ! Notre démocratie a besoin de réfléchir aux conditions de la prévention de l'existence des extrémismes de toutes natures, estampillés religieux ou pas. Car Ils agissent contre la liberté d'expression, de pensée et rejettent les valeurs vitales de l'humanisme et annihilent l'esprit critique qui a rythmé les évolutions sociales de notre histoire... Là sont les vecteurs essentiels de progrès partagés !

Dans un prochain numéro du *Fil Rouge*, un article consacrera la contribution des hommes de foi, militant et prêtres ouvriers, à la richesse du mouvement social ; singulièrement de l'organisation CGT.

**Pour consulter notre site,**  
**Visiter nos archives,**  
**Suivre l'actualité de l'IHS CGT 76**  
**[Cliquez ici](#)**

### ZOOM Le travail de l'institut dans la période :



Un évènement n'a pas été oublié, celui de fêter **les 90 ans de notre ami Marius Bastide**, fidèle administrateur de notre IHS, à qui nous donnons rendez vous dans 10 ans pour ses 100 ans.

Le confinement a malmené notre activité et stoppé net le riche programme de rencontres que nous avons établi. Pour autant, notre Institut a poursuivi

son travail de recherche, publié normalement notre revue papier et électronique « le fil rouge », rencontré historiens, militants, écrivains... **Notre Conseil d'Administration s'est réuni le 8 octobre.** Après avoir salué la mémoire de notre ami René Olleville, il s'est réjoui de la fidélité des adhérents qui ont renouvelé leur adhésion à plus de 99 %. Il a décidé de ne pas attendre la prochaine Assemblée Générale pour désigner en son sein un délégué général chargé de coordonner la gestion administrative et financière de l'association. C'est Alain Bozec qui a été mandaté sur cette responsabilité. [Lire la suite.](#)

### Nos rendez-vous :

*03 novembre 16 h réunion du bureau de l'IHS en vidéo conférence*

### Le Promeneur des non-lieux



Les non-lieux de cette promenade sont forcément des lieux. Mais ce ne sont pas des lieux de mémoire. Nous voici dans une ville portuaire, Le Havre. Partis vers un coin de rue, une place banale, un immeuble anonyme, une villa abandonnée. Vers un bistrot perdu sur un quai, un carrefour anéanti par un bombardement, une maison ordinaire. Son propriétaire nous regarde d'un air soupçonneux lorsque nous demeurons trop longtemps immobile, seul sur le trottoir, à observer. Il croit que nous préparons un cambriolage. C'est un peu vrai. Nous sommes là pour tirer le fil du cocon aussi solide qu'invisible, le fil d'une histoire. Ces lieux ordinaires et incertains nous entraînent, aussitôt rencontrés, bien loin d'ici et d'aujourd'hui, vers le passé d'une ville parfois ignoré, souvent refoulé. Vers des destins singuliers.

*L'auteur de ce beau livre, **Claude Malon**, est un historien bien connu et fidèle adhérent de notre IHS. Ce livre mérite le détour pour tous les amoureux d'histoire, et plus encore d'histoire sociale. Jacques Defortescu l'a lu avec beaucoup de plaisir et nous le fait partager. [Cliquez ici](#)*

**Institut d'Histoire Sociale CGT 76 – Nous contacter**

Siège : 161, rue Pierre-Corneille 76300 Sotteville-Lès-Rouen - Courriel : [ihsctg@laposte.net](mailto:ihsctg@laposte.net) - Tel 09 82 40 45 19  
 Permanences les mardis de 14h15 à 17h - Maison du Peuple 161, rue Pierre-Corneille -76300 Sotteville-lès-Rouen  
 Cercle Franklin ,119 Cours de la République -76600 Le Havre - Tel : 06 86 80 71 84

# Guerre 1914 – 1918

## Les fusillés pour l'exemple doivent être réhabilités

*Une exigence historique à laquelle notre IHS CGT 76 n'est pas insensible. Nous avons demandé à Olivier Poulet, membre de notre IHS et responsable de la libre pensée de la région dieppoise, de rappeler ce combat.*



Comme chaque année, plus d'une centaine de rassemblements pacifistes se font autour du 11 novembre, notamment devant les monuments pacifistes. Des manifestations à l'initiative de la Libre Pensée, du mouvement de la Paix, de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, de l'Union Pacifiste, de la Ligue des Droits de l'Homme et de nombreuses Union Locales CGT. Le rassemblement de Gentioux, dans la Creuse, est sans doute le plus connu. Sur le monument, on y voit un orphelin qui inscrit pour le présent et l'avenir son dégoût, son rejet de la guerre. Rageur, il crie « *Maudite soit la guerre* ». Ce rejet de la guerre et de tous ceux à qui elle profite se décline sur des dizaines de monuments pacifistes en France. A Equerdreville dans la Manche, à Gy-l'Evêque dans l'Yonne, à Dardilly dans le Rhône. Mais aussi à La Courtine où le monument érigé à l'initiative de la Libre Pensée à la mémoire des soldats russes massacrés en 1917 parce qu'ils s'étaient organisés en soviet pour refuser la guerre et exiger de pouvoir retourner dans leur pays soutenir la révolution.

Ces rassemblements, sont l'occasion aussi de rappeler l'exigence de réhabilitation des 639 fusillés pour l'exemple. Au Havre, chaque année, les associations citées ci-dessus se réunissent devant le monument aux morts pour rendre un hommage particulier aux fusillés pour l'exemple havrais, condamnés après les mutineries de 1917 suite à la criminelle offensive Nivelles. On compte une vingtaine de fusillés pour l'exemple en Seine Inférieure, dont le Dieppois Hippolyte Debonne. De nombreux

syndicalistes de la CGT figurent parmi ces martyrs, comme le maçon Félix Baudy désigné pour être fusillé à Flirey en 1915 avec trois autres de ses camarades. Une plaque fut posée sur sa tombe, à Royère-de-Vassivière, par le Syndicat des maçons et aides de Lyon et Banlieue. On y lit : *"Les maçons et aides de Lyon et Banlieue, à leur ami Baudy, fusillé innocent, le 20 avril 1915 à Flirey. Maudite soit la guerre ; maudits soient ses bourreaux. Baudy n'est pas un lâche, mais un martyr"*.

Le centenaire de la Guerre 14-18 aurait pu être l'occasion pour le Président de la république de prononcer la réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple. Comme ses prédécesseurs, il refusa, préférant faire l'apologie de Pétain.

Plus de 30 Conseils Généraux dont celui de la Corrèze alors présidé par François Hollande, 6 Conseils Régionaux ont pris position en demandant la réhabilitation de tous les fusillés. Plusieurs municipalités de Seine Maritime ont émis un vœu pour la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple comme Dieppe, Cany Barville, Ymare, Saint Léger du Bourg Denis, Gonfreville-L'orcher. Ce sont plus de deux mille conseils municipaux qui se sont saisis de l'occasion du centenaire pour prendre position pour la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple, ainsi que des milliers de conseillers municipaux à titre individuel.

La Libre Pensée et les autres associations citées plus haut, ont pris l'initiative d'ériger un monument pour cette réhabilitation collective. Il a été inauguré à Chauny le 6 avril 2019.

Un projet de loi sera déposé prochainement par plusieurs groupes parlementaires pour que justice soit enfin faite et les 639 fusillés pour l'exemple réhabilités.



**Plaque apposée sur la grille de l'ancienne caserne du 129<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie au Havre**